AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_14-DE
Reçu le 19/02/2019

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 février 2019

2019-1-14

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
St Romain St Clément

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
01 février 2019

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 27
Pouvoirs : 10

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGEIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,

Absents et excusés : Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,

Pouvoirs : Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGEIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT), Alain GARNAUD (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

OPAH suivi animation : attribution marché

Projet concerné : Suivi – animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur 3 années de 2019 à 2021 (2 années supplémentaires en option : 2022 et 2023)

Lien avec le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2018 - 2020 de la CDC Périgord-Limousin, validé par ses élus communautaires en Janvier 2018 :
Ce projet figure au sein de ce Plan Pluri Annuel d'Investissements 2018 – 2020, dans la catégorie « Projets à engager»

Type de marché public lancé : Appel d'Offres Ouvert de prestation de services

Achat groupé : Achat effectué par la communauté de communes Périgord-Limousin pour son compte et celui de la communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord (groupement de commandes)

Critères de notation des entreprises : Valeur technique : 60% - Prix : 40%.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_14-DE
Reçu le 19/02/2019

Date de publication du marché : Le 6 décembre 2018 au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, sur la plateforme Internet des marchés publics de Dordogne (AWS) et sur le Journal d'Annonces Légales Sud-Ouest
Dernier délai pour la réception des offres des entreprises: Le 8 janvier à 9 heures

Date de réunion de la Commission d'Appel d'Offres pour l'analyse des offres : Jeudi 17 janvier à 9 heures

Entreprise ayant déposé une offre : Une offre déposée par SOLIHA DORDOGNE PERIGORD

Décomposition financière de l'offre de SOLIHA DORDOGNE PERIGORD (prix = 40% de la note finale):

Montants indiqués en € HT	**2019**	**2020**	**2021**	**Option 1 : 2022**	**Option 2 : 2023**
Part fixe	92 562.94 €	83 562.94 €	83 562.94 €	83 562.94 €	83 562.94 €
Part variable (1)	44 160.00 €	44 160.00 €	44 160.00 €	44 160.00 €	44 160.00 €
Mission complémentaire : Traitement de la vacance	5 800.00 €	2 700.00 €	2 700.00 €	2 700.00 €	2 700.00 €
Total HT	**142 522.94 €**	**130 422.94 €**	**130 422.94 €**	**130 422.94 €**	**130 422.94 €**
Total HT 2019-21	**403 368.82 €**				
Total TTC	**171 027.53 €**	**156 507.53 €**	**156 507.53 €**	**156 507.53 €**	**156 507.53 €**
Total TTC 2019-21	**484 042.60 €**				

(1)Part variable : Cette rémunération variable sera versée à l'opérateur sélectionné en fonction du nombre de dossiers de propriétaires de logements agréés par l'ANAH que ce dernier aura réussi à déposer chaque année auprès de l'ANAH, compte tenu des objectifs annuels (nombre de dossiers) que la Communauté de communes Périgord-Limousin a exigé de cet opérateur dans son Appel d'Offres Ouvert.

Critère prix - Note sur 40 du candidat SOLIHA DORDOGNE PERIGORD= 40

Eléments d'appréciation technique relatifs à l'offre du candidat SOLIHA DORDOGNE PERIGORD (valeur technique = 60% de la note) :
Eléments techniques de l'offre de SOLIHA conformes aux attendus de la communauté de communes Périgord-Limousin précisés au sein du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des autres pièces composant l'Appel d'Offre Ouvert.
Equipe qualifiée ayant déjà conduit des OPAH en Dordogne.
Prise en compte de l'ensemble des actions attendues par la communauté de communes Périgord-Limousin en matière de Communication : Promotion du dispositif, sensibilisation des propriétaires et détection des projets.
Prise en compte des exigences et attendus de la communauté de communes Périgord-Limousin en matière d'accueil du public cible (propriétaires de logements) lors de permanences réparties sur l'ensemble du territoire intercommunales : prises de RDV possibles en mairie, au domicile des personnes ne pouvant se déplacer, à la maison des services.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_14-DE
Reçu le 19/02/2019

Critère valeur technique - Note sur 60 du candidat SOLIHA DORDOGNE PERIGORD= 55

Pour mémoire :

❖ **Qui peut bénéficier de l'OPAH sur le territoire de la CDC Périgord-Limousin (résidents fiscalement en France) ?**

- Des propriétaires occupants ou futurs propriétaires occupants (sous conditions de ressources ANAH) d'un logement situé sur l'une des 22 communes du territoire intercommunal
- Des propriétaires bailleurs (quel que soit leur niveau de ressources) de logements de certaines rues présentes dans les 3 centres-bourgs de Jumilhac-le-Grand, La Coquille et Thiviers

❖ **Quels profils ?**

- Des propriétaires et usufruitiers sur l'ensemble des 22 communes
- Des sociétés civiles immobilières (SCI) sur l'ensemble des 22 communes
- Des entreprises individuelles ET entreprises sous forme de sociétés ayant un local professionnel situé dans certaines rues présentes dans les 3 centres-bourgs ciblés de Jumilhac le Grand La Coquille et Thiviers

Objectif du nombre de logements aidés financièrement
- Période 2019 à 2021 –
Sur les 50 communes des CDC Périgord-Limousin (22 communes)
et CDC Isle Loue Auvézère en Périgord (28 communes)

Type de propriétaires & de logements	2019	2020	2021
Logements de Propriétaires Occupants (PO)	**84**	**84**	**84**
1. dont logements indignes ou très dégradés	6	6	6
2. dont travaux de lutte contre la précarité énergétique	56	56	56
3. dont aide pour l'autonomie de la personne	22	22	22
Logements de Propriétaires Bailleurs (PB)	**8**	**8**	**8**
Logements Habiter Mieux	**68**	**68**	**68**
1. dont PO	62	62	62
2. dont PB	6	6	6
Total de logements ciblés par an sur les 2 Communautés de communes	**160**	**160**	**160**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***DECIDE de sélectionner l'offre du cabinet SOLIHA DORDOGNE PERIGORD présentée financièrement ci-dessus pour la réalisation de la Tranche Ferme de 2019 à 2021 pour un montant total Hors Taxes de 403 368.82 € en lui attribuant la note de 95 sur 100***
- ***ENGAGE ce marché public avec cet opérateur de 2019 à 2021***
- ***DECIDE de se réserver ultérieurement la possibilité de poursuivre cette OPAH pour 2 années supplémentaires (options 1 et 2 : 2022 et 2023), selon l'évaluation des résultats de l'opération menée sur la période 2019 à 2021***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20190213-2019_1_14-DE
Reçu le 19/02/2019

AUTORISE son président à signer toute pièce relative à ce marché public de prestation de services

- ***AUTORISE son président à signer tout document relatif à cette affaire***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication